



CHS-CT du 3 avril : Tout Fouilloux* !

* vous comprendrez en lisant...

En réponse à notre déclaration liminaire (voir en fin de compte rendu), la Direction a déclaré qu'elle n'avait pas plus d'informations que nous sur les évolutions à venir, tant en terme de « géographie revisitée » que d'emplois.

Excuse facile qui leur permet de ne pas se confronter à nos revendications.

Cela dit, le directeur a bien envoyé à Bercy un projet de destruction massive des services, en précisant que les réformes dépasseront l'année 2022. Mais pas possible d'en savoir plus, même pas le nombre d'implantations concernées. Autant dire qu'il doit être terrible ce plan...

Suite à notre demande de communication de la liste des agent.es ayant demandé le télétravail et de la date de la CAPL pour les refus, la direction a botté en touche en répondant que ce type de demande doit venir des élu.es en CAPL.

Au sujet de la suppression des transports de fonds à Parentis, St Sever et St Martin de Seignanx, la direction a confirmé la suppression totale du numéraire d'ici un an donc son refus d'effectuer des travaux de sécurisation interne.

La totalité des prises de risques est donc reportée sur les agent.es qui utiliseront leur propre véhicule pour effectuer les dégagements à La Poste, sur recommandation du commissaire Fouilloux de Bercy qui considère cette option comme la plus sûre...

Un véritable scandale.



I/ Règlement intérieur

Les représentant.es de Solidaires, de la CGT et de FO ont voté contre l'adoption du nouveau règlement car il ne comporte pas assez de droits pour exercer correctement les mandats.

Les représentant.es ont également voulu tirer la sonnette d'alarme au vu de la disparition programmée du CHS-CT contenue dans le projet de loi Fonction Publique.

II/ Election du secrétaire élu par les représentant.es du personnel

Le candidat présenté par Solidaires, Eric Tersol, a été élu à l'unanimité.

III/ Adoption du PV de la séance du 15/10/2018

Vote unanime pour. A l'issue du vote du PV, nous avons fait les observations suivantes :

Par rapport au PV, qui retranscrit fidèlement les débats et les décisions, nous déplorons que plusieurs d'entre elles n'aient pas été mises en œuvre et que les suites données ne soient pas à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui :

- visite de Sabres programmée depuis le dernier CHS-CT avec pour objectif l'amélioration du mobilier via le « bon coin » du ministère,
- étude acoustique au SIE de Dax faite en janvier sans communication du rapport alors que nous aurions dû l'examiner aujourd'hui,
- le rapport suite à l'EDD au SIP de Dagas ne nous a pas été communiqué alors que la direction s'est rendue sur place pour le restituer aux agents dans un esprit de revanche et d'accusations,
- une formation lecture des documents amiante devait être programmée début 2019,
- la liste des emplois de la DDFIP des Landes nécessitant une visite médicale annuelle ne nous a pas été transmise alors que vous vous étiez engagé à la mettre à jour,
- l'aménagement anti courant d'air à l'accueil du SIE de Dagas n'a toujours pas été réalisé.
- L'alarme de Dax n'est toujours pas réparée...

D'autre part, nous n'avons pas de documents concernant la queue de programme de la liste des travaux 2018. Enfin, une pétition signée par les agents du SIP de Dagas sur la dégradation des conditions de travail dans les box d'accueil vous a été transmise. Elle devrait figurer à l'ordre du jour de ce CHS-CT, comme votre nouveau plan d'aménagement du local syndical et du bureau des agents techniques... Sur ce point, nous étions déjà intervenus auprès de la direction pour éviter le déménagement des agents techniques, en proposant une alternative crédible, et cela nous semblait en bonne voie vendredi dernier.

En réponse, la direction a oscillé entre opacité, non-réponse, agressivité et « *on ne la pas encore fait, on verra plus tard* ». Le nouveau mandat commence comme les précédents, les représentant.es du personnel répétant les mêmes doléances, encore et encore.

Face à l'impossibilité d'avoir le moindre échange constructif avec la direction, l'intersyndicale a claqué la porte après avoir donné son accord sur les devis présentés pour les 1ers travaux 2019, après avoir demandé des réponses et des actes rapides chaque fois qu'un.e agent.e remplit le registre santé sécurité au travail et après avoir donné une première « liste de courses » pour 2019 :

- Stage de conduite automobile pour tous les agent.es qui le souhaitent, sachant que les suppressions de site et les détachements d'office risquent de se multiplier à court terme.
- Création de places de parking à Dax tout le long de la grille parallèle à l'avenue Paul Doumer
- Travaux d'isolation phonique et thermique au SIE de Dax suite à l'étude par le CHSCT du rapport fait en janvier
- Travaux suite à études thermiques et phoniques sur tous les « plateaux open space »



Mont de Marsan, le 3 avril 2018



Déclaration des représentants du personnel du CHS-CT des Landes du 3 Avril 2019.

Monsieur le Président,

Ce premier CHS-CT se tient tardivement dans un contexte social tendu au vu des différentes annonces des ministres, annonces particulièrement violentes puisqu'elles augurent de la disparition de la DGFIP pure et simple à très court terme :

- fusion des fichiers URSSAF et de la DGFIP = **mort des SIE** 
- Loi ESSOC, garantie fiscale, data-mining et contrôle par algorithme = **mort du Contrôle fiscal** 
- création des agences comptables = **mort des trésoreries** 
- fusion des SPF-E et accès au fichier immobilier pour les notaires = **mort des SPF-E** 
- disparition des déclarations de revenus et de la taxe d'habitation, PAS = **mort du SIP** 
- transfert de la mission topo à l'I.G.N = **mort du Cadastre** 
- regroupement des « petites directions » = **mort de la DDFIP** 

Le rouleau compresseur est en marche, de nombreuses réformes passées, en cours et à venir avec la complicité des directeurs...

Le président directeur brillant une fois de plus par son absence et ne communiquant pas sur la cartographie revisitée du département, fait preuve de loyauté vis-à-vis de la DG, mais a une attitude méprisante et malhonnête vis-à-vis de ses agents.

Et pourtant cette information est essentielle au fonctionnement normal des CHS-CT de cette année car il s'agit de modifications en profondeur et d'une extrême violence des conditions de travail et de son organisation.

D'ailleurs le fonctionnement de cette instance depuis le début de l'année est déjà défaillant car elle aurait dû être réunie au moins une fois sur les sujets télé-travail et fusion des SPF-E soumis à CTL sans consultation préalable du CHS-CT.

Sauf si vous souhaitez déjà commencer à vider cette instance de ses prérogatives en anticipant sur sa disparition programmée dans le dernier projet de loi fonction publique.

Et voilà que nous apprenons par hasard que vous allez encore supprimer des transports de fonds en obligeant des agent.es des trésoreries de St Sever et de Parentis à prendre des risques considérables en transportant des fonds sur des dizaines de kilomètres. Votre frénésie aveugle d'économies dégrade les conditions de travail et met en danger des agent.es, et le CHSCT n'est pas consulté.

D'autre part, comme depuis de nombreuses années maintenant, le calendrier prévisionnel des réunions n'est toujours pas établi contrairement à ce qui est prévu dans l'article 3 du règlement intérieur. Le respect de cet article aurait permis d'éviter le report de ce CHS-CT à un mercredi ou un jour de vacances scolaires et d'éviter des tracasseries inutiles à la nouvelle secrétaire administrative du comité à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre belle instance.